

Programme de productivité et des produits agroalimentaires du Nord durables

Le Programme de productivité et des produits agroalimentaires du Nord durables est à l'intention des producteurs agricoles, des entreprises et des collaborations en matière de production et de transformation d'aliments du Nord ontarien. Ce programme fournira jusqu'à 10 000 \$ correspondant à 50 % de partage des coûts en vue de l'achat de matériel et de matériaux qui auront pour résultat la création d'un aliment ou d'un produit agroalimentaire qui est nouveau pour l'entreprise, l'amélioration du rendement ou de l'utilisation des ressources, la réduction des conséquences écologiques et de l'empreinte de carbone, et l'utilisation d'un matériel éprouvé sur le plan technique qui améliorera la productivité dans le but d'améliorer les produits ou les processus. Les collaborations de trois entités ou plus peuvent être admissibles à un maximum de 25 000 \$ correspondant à 50 % de partage des coûts en vue de l'achat de matériel et de matériaux.

VEUILLEZ COCHER L'UNE DES CASES SUIVANTES AVANT DE PRÉSENTER VOTRE FORMULAIRE DE DEMANDE :

Avez-vous parlé à une représentante régionale ou à un représentant régional?

Sabine Bouchard - rechercheboreal@collegeboreal.ca, 1-800-361-6673, ext. 4190

Liste de vérification que la demande est dûment remplie

- Formulaire de demande
- Annexe 1, 2, ou 3
- Une copie des statuts constitutifs, du numéro d'inscription d'entreprise agricole, du permis principal d'entreprise ou de l'enregistrement du nom commercial, selon celui qui s'applique (certaines exceptions peuvent s'appliquer).
- Estimations de l'entrepreneur ou du fournisseur, en vous assurant d'indiquer l'estimation préférée
- Formulaire de demande signé à **deux** endroits
- Accord de collaboration signé (s'il y a lieu)
- Plan d'affaires (s'il s'agit de l'une des trois premières années d'exploitation)

RENSEIGNEMENTS SUR LA COMPAGNIE OU L'ORGANISATION

Les demandeurs peuvent faire une demande à titre d'entreprise ou d'organisation unique ou de collaboration d'entreprises ou d'organisations.

Pour les collaborations, veuillez choisir un demandeur comme entreprise ou organisation responsable et indiquer les renseignements sur cette entreprise ou organisation ci-dessous. Les collaborations doivent aussi joindre un accord signé par tous les collaborateurs au projet, y compris leur rôle et leur contribution financière dans le cadre du projet, ainsi que les antécédents de travail commun des collaborateurs.

Nom enregistré de l'entreprise ou de l'organisation :			
N° d'entreprise ou de société :			
Forme d'entreprise :	<input type="checkbox"/> Entreprise à propriétaire unique <input type="checkbox"/> Société de personnes/société en commandite <input type="checkbox"/> Société par actions <input type="checkbox"/> Autre _____		
Date d'enregistrement ou de constitution en société de l'entreprise :			
Adresse :			
Ville et province :		Code postal :	
Nom du 1 ^{er} responsable :		Poste :	
Nom du 2 ^e responsable :		Poste :	
Téléphone :		Télécopie :	
Courriel :		Site Web :	
N° de TVH :			
Si vous êtes un demandeur du secteur privé, veuillez cocher les cases qui s'appliquent à votre entreprise, là où la « propriété » désigne la détention de la majorité des actions ou la participation majoritaire. (réponse facultative)			
<input type="checkbox"/> Entreprise appartenant à un ou plusieurs Métis, Autochtones ou Inuits			
<input type="checkbox"/> Entreprise appartenant à un ou plusieurs francophones			
<input type="checkbox"/> Entreprise appartenant à des jeunes (propriétaire de 30 ans ou moins)			
<input type="checkbox"/> Entreprise appartenant à une femme			

Brève description de la compagnie ou de l'organisation - antécédents, personnel de gestion actuel, emplacement des exploitations.

Description des produits ou des services actuels offerts, buts et objectifs opérationnels, et utilisation des pratiques exemplaires de gestion.

Quels effets la crise de la COVID-19 a-t-elle eus sur votre entreprise

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET

À quel volet de projets faites-vous une demande? Veuillez en cocher seulement un.

- Nouveaux produits (annexe 1)
- Amélioration de la productivité (annexe 2)
- Technologie propre dans le domaine agroalimentaire (annexe 3)

Veuillez remplir seulement **UNE** annexe correspondante.

Indiquez le titre du projet (maximum de 10 mots) :

Breve description de votre projet et des objectifs à atteindre grâce au soutien financier :

Veuillez vous assurer que votre projet satisfait à toutes les exigences réglementaires, comme les permis de construire ou les certifications.

Quand commencerez-vous et achèverez-vous votre projet? Veuillez noter que l'achèvement du projet doit respecter le guide des échéanciers d'admission et d'achèvement du programme.

La date limite pour l'achèvement du projet pour le groupe de clients 2, c'est le 31 décembre 2021. Veuillez faire en sorte que votre projet soit achevé dans ces délais.

Date de début du projet [Cliquez ou tapez à droite pour entrer une date.] :

Date de fin du projet [Cliquez ou tapez à droite pour entrer une date.] :

À quoi doivent servir les fonds demandés?

AVANTAGES DU PROJET

De quelle façon le projet avantagera-t-il le Nord ontarien? Cochez toutes les réponses qui s'appliquent :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Création d'emplois | <input type="checkbox"/> Amélioration de la productivité |
| <input type="checkbox"/> Expansion de l'entreprise | <input type="checkbox"/> Amélioration de la capacité concurrentielle |
| <input type="checkbox"/> Alliances stratégiques | <input type="checkbox"/> Accroissement de la collaboration |
| <input type="checkbox"/> Croissance du marché | <input type="checkbox"/> Amélioration des bienfaits pour l'environnement ou de la performance environnementale |

Décrivez les résultats mesurables (ce qui sera produit, p. ex. le nombre de nouveaux produits créés, le nombre de nouveaux processus créés, le nombre d'entreprises agrandies ou modernisées, ou sauvées ou maintenues, le nombre d'emplois créés ou sauvés ou maintenus, le nombre de nouveaux marchés auxquels on accède, l'augmentation du chiffre d'affaires ou le nombre d'alliances stratégiques créées) :

Veillez remplir ce qui suit :

Produit des ventes annuel actuel :	\$	Prévision du produit des ventes sur 3 ans :	\$
Nombre actuel d'employés :	À temps plein :	Nombre d'employés prévus pendant les 3 prochaines années :	À temps plein :
	À temps partiel :		À temps partiel :

Décrivez la façon dont le projet démontrer l'application de nouvelles idées en vue de produits, de processus, de technologies ou de services nouveaux ou améliorés (utilisation d'un matériel éprouvé sur le plan technique ou de processus novateurs dans le cadre du projet) :

SOURCES DE FINANCEMENT

Décrivez tout autre financement dont vous avez fait une demande ou que vous recevez pour ce projet, y compris le montant, la source et le rôle dans ce projet. Les sources de financement peuvent être le gouvernement fédéral ou provincial ou encore l'administration municipale.

Le projet ira-t-il de l'avant si vous n'obtenez pas de fonds du programme? OUI NON

Pourquoi les fonds du programme sont-ils nécessaires pour rendre ce projet viable?

Avez-vous reçu des fonds dans un groupe de clients précédent du programme SNAPP (2019-2023)? OUI NON

Tous les projets précédemment approuvés doivent être achevés et clos avant que la demandeuse ou le demandeur puisse faire une nouvelle demande.

DÉTAILS DE L'ÉTABLISSEMENT DES COÛTS DU PROJET

Pour obtenir une description plus détaillée des coûts admissibles du projet, voyez la feuille de renseignements sur le programme. Les demandeurs doivent donner des estimations pour le matériel dans la mesure du possible.

Pour les collaborations, veuillez donner des détails de la contribution financière de chaque collaborateur à ce projet (s'il y a lieu).

Détails de l'établissement des coûts du projet

Description du coût du projet	Coût du projet
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
	\$
Total des coûts du projet admissibles	\$

Détails des fonds du projet (compléter une seule section)

Financement demandé	\$	Total des fonds demandés, jusqu'à 10 000 \$ et correspondant à 50 % du coût total du projet
Contribution du demandeur	\$	Au moins 50 % du coût total du projet
Total	\$	

Fonds demandés au Programme de productivité et des produits agroalimentaires du Nord durables : _____ \$

Contribution du collaborateur (collaborations seulement)	\$	Les contributions du demandeur et des collaborateurs doivent totaliser au moins 50 % du coût total du projet
Contribution du collaborateur (collaborations seulement)	\$	Au moins 50 % du coût total du projet
Total	\$	

Fonds demandés au Programme de productivité et des produits agroalimentaires du Nord durables : _____ \$

ESTIMATIONS

Veillez **joindre** au moins trois estimations pour chaque élément de la commande de matériel ou de matériaux (plus de 1000 \$).

Assurez-vous que les estimations comprennent ce qui suit :

Le nom de l'entrepreneuse ou de l'entrepreneur et ses coordonnées

La description du matériel ou des matériaux à fournir

La date de l'estimation

Le montant estimatif (\$)

Si vous n'êtes pas en mesure de fournir assez d'estimations, veuillez en donner une explication.

VEUILLEZ VOUS ASSURER DE COMMUNIQUER AVEC VOTRE REPRÉSENTANTE RÉGIONALE OU AVEC VOTRE REPRÉSENTANT RÉGIONAL OU ENCORE AVEC LA COORDONNATRICE DU PROGRAMME DU RÉSEAU D'INNOVATION AGROALIMENTAIRE EN RÉGION RURALE AVANT DE PRÉSENTER LA DEMANDE.

SIGNATURE

J'atteste, par les présentes, que les renseignements ci-dessus sont exacts et que j'ai l'autorité de signer au nom du demandeur. Je reconnais que le fait de remplir la présente demande ne constitue pas une approbation des fonds du projet jusqu'à ce que le SSMIC et ses partenaires en fournissent la confirmation écrite.

SIGNATURE :

DATE :

Nom (en lettres moulées S.V.P.) :

CONDITIONS

Par sa signature, le demandeur reconnaît que le Sault Ste. Marie Innovation Centre ne sera pas tenu responsable de tous frais que l'entrepreneuse ou l'entrepreneur, ou la fournisseuse ou le fournisseur exige en plus du montant de financement approuvé et qu'aucun paiement ne sera fait au demandeur avant le paiement par le demandeur de la contribution requise ou la signature du demandeur confirmant l'achat du matériel.

La demandeuse ou le demandeur reconnaît en outre que le Sault Ste. Marie Innovation Centre n'accepte aucune responsabilité quant aux services de l'entrepreneur ou du fournisseur fournis aux termes du présent accord. Il incombe seulement au Sault Ste. Marie Innovation Centre de faire le paiement approuvé au demandeur, une fois que ce dernier aura dûment rempli toute la documentation nécessaire. Le Centre d'innovation de Sault-Sainte-Marie se réserve le droit de rendre visite à des sites de projets PPADN-SNAPP, choisis au hasard. Ces visites seront coordonnées avec l'entreprise. Toutes informations obtenues lors de ces visites pourront être communiquées aux examinateurs chargés de l'évaluation de prochaines demandes.

Le demandeur reconnaît en outre que le Sault Ste. Marie Innovation Centre a une obligation de deux ans pour suivre les efforts commerciaux du demandeur et les résultats qui doivent nécessiter des rapports obligatoires (sur demande) par le demandeur quant aux revenus annuels et à la création d'emplois et à d'autres renseignements connexes au besoin.

La demandeuse ou le demandeur reconnaît le droit du Sault Ste. Marie Innovation Centre d'auditer le projet admissible et le droit des représentants du ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique (le « ministre ») d'auditer ou de faire auditer les comptes et les dossiers du demandeur ainsi que son droit d'accès aux documents comptables du demandeur. Le Sault Ste. Marie Innovation Centre exige du demandeur que ce dernier agisse à titre de son agent aux fins de toute demande entreprise par le vérificateur général du Canada en ce qui concerne l'utilisation des fonds aux termes du présent accord. Le demandeur remet au Sault Ste. Marie Innovation Centre, à sa demande et en temps opportun, afin de les remettre au vérificateur général du Canada, tous les dossiers détenus par le demandeur, ou par des agents ou des entrepreneurs du demandeur, relativement à l'accord de contribution et à l'utilisation des fonds; et tout autre renseignement supplémentaire et explication supplémentaire que le vérificateur général, ou toute personne agissant au nom du vérificateur général, peut demander relativement à toute partie de l'accord de contribution ou à l'utilisation des fonds.

Le demandeur reconnaît que tout l'équipement, tout le matériel ou tous les matériaux achetés avec les fonds du programme doivent demeurer dans les limites du nord de l'Ontario pendant au moins deux (2) ans à compter de la date d'achat. Le demandeur accepte de conserver le titre de propriété et la propriété comme telle des immobilisations, dont le ministre a contribué au paiement du coût en vertu du présent accord pendant au moins deux (2) ans à compter de la date d'expiration et de résiliation anticipée du présent accord, et le demandeur ne doit pas céder lesdites immobilisations pendant au moins deux (2) ans à compter de la date d'expiration et de résiliation anticipée du présent accord, sans avoir obtenu au préalable le consentement du ministre. Comme condition d'un consentement de ce genre, le ministre peut exiger que le demandeur rembourse la totalité ou une partie de la somme de la subvention payée au demandeur.

Le demandeur convient de se conformer à toutes les lois fédérales, provinciales, territoriales et municipales et aux autres lois applicables régissant le demandeur ou l'activité du demandeur, ou les deux, y compris, mais non de façon limitative, les lois, les règlements, les règlements municipaux, les règles, les ordonnances et les décrets. Cette conformité comprend les exigences prévues par la loi et les règlements relatifs à la protection de l'environnement.

Le demandeur convient de reconnaître, si on le lui demande, le rôle du gouvernement fédéral dans le financement fourni dans le cadre du présent accord et il consent à une annonce publique des activités admissibles par le ministre ou en son nom sous forme d'un communiqué de presse. Le ministre informera le demandeur de la date de toute annonce publique. Le demandeur consent à la participation du ministre, ou des représentants du ministre, à une telle annonce et à ce que cette annonce ait lieu à un jour convenu par le demandeur et le ministre, ou la représentante ou le représentant du ministre. Le demandeur convient d'afficher la documentation de promotion fournie par le ministre lors d'une telle annonce. NOTA : La divulgation de renseignements confidentiels ou sensibles sur le plan de la concurrence ne sera pas requise, car ceux-ci sont protégés par la Loi sur l'accès à l'information.

J'ai lu et compris les conditions ci-dessus et je les accepte, et j'ai l'autorité de signer au nom du demandeur.

SIGNATURE :

DATE :

Nom (en lettres moulées S.V.P.) :

PRÉSENTATION DE LA DEMANDE

Envoyez par courriel le formulaire de demande dûment rempli du Programme de productivité et des produits agroalimentaires du Nord durables, y compris les documents à l'appui, à la coordonnatrice du programme du Réseau d'innovation agroalimentaire en région rurale. Veuillez indiquer clairement sur l'enveloppe, ou à la ligne « Objet : » du courriel « Programme de productivité et des produits agroalimentaires du Nord durables ».

Nous préférons la présentation de demandes par voie électronique.

Réseau d'innovation agroalimentaire en région rurale, Sault Ste. Marie Innovation Centre
Cathy Bouchard, snapp@rainalgoma.ca

Téléphone : (705) 942-7927 poste 3135, télécopie : (705) 942-6169

99, promenade Foster, 6^e étage, Sault Ste. Marie (Ontario) P6A 5X6

Veillez noter que toutes les demandes recevront un avis de confirmation.

Annexe 1 : les nouveaux produits

1. Décrivez les avantages concurrentiels que vous obtiendrez en créant ce produit :

2. Décrivez les tendances et les possibilités du marché, décrivez le ou les marchés cibles pour ce produit et comparez l'entreprise et tout concurrent pour les produits et les prix :

3. Décrivez une stratégie visant à ce que le produit (y compris l'emballage et l'étiquetage) atteigne la clientèle ou le consommateur et la façon dont il respectera les règlements au point de vente :

Annexe 2: l'amélioration de la productivité

1. De quelle façon ce projet accroîtra-t-il la productivité et entraînera-t-il l'amélioration de votre produit ou de votre service?

2. De quelle façon ce projet accroîtra-t-il la productivité en devenant plus efficace (par exemple, le rendement de la main-d'œuvre ou la réduction des coûts de production)?

Annexe 3 : la technologie propre dans le domaine agroalimentaire

1. Quels sont les avantages environnementaux ou écologiques du projet et quelles en sont les incidences sur l'entreprise (par exemple, l'amélioration de la qualité de l'eau, la réduction des émissions, la réduction de l'érosion ou l'adoption d'une nouvelle technologie à haut rendement énergétique)?

2. De quelle façon ce projet améliorera-t-il votre produit ou service tout en étant bénéfique pour l'environnement (par exemple, le rendement de la main-d'œuvre, l'efficacité de l'utilisation de l'eau, la réduction des coûts de production ou des économies d'énergie)?